REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 12 mai 2022

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département des finances et des ressources humaines, du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, de l'Union des cadres de l'administration cantonale et du Groupement des cadres de l'administration

Le Conseil d'Etat et les syndicats s'accordent autour de la réforme du système d'évaluation et de rémunération

Les associations représentatives du personnel et les autorités cantonales ont signé, ce jeudi 12 mai 2022, le protocole d'accord permettant de démarrer les travaux de G'Evolue, le nouveau projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération de l'Etat. Les négociations en amont ont permis de trancher les points sensibles du projet. Les partenaires sociaux s'engagent désormais à élaborer ce nouveau système au sein d'une commission technique paritaire.

Ce jeudi 12 mai 2022, une étape importante a été franchie dans le cadre de la nouvelle réforme du système d'évaluation et de rémunération de la fonction publique, intitulée G'Evolue. Après neuf mois de négociations, le gouvernement genevois, le Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné, l'Union des cadres de l'administration cantonale (UCA) et le Groupement des cadres de l'administration (GCA) ont signé un protocole d'accord permettant de démarrer concrètement les travaux destinés à moderniser le système permettant d'évaluer les fonctions pour l'ensemble du secteur public.

"Notre collaboration sur ce nouveau projet est essentielle pour nous, car la transparence, la confiance et la prise en compte de l'évolution du rôle des cadres au sein de l'administration sont indispensables pour atteindre l'objectif commun qui a été fixé", résument les représentants de l'UCA et du CGA. Et Olivier Baud, président du Cartel intersyndical de préciser: "La prochaine étape consiste à débuter les travaux paritaires de réévaluation technique, permettant de définir la méthode, les critères d'évaluation, leur pondération, puis de proposer une grille salariale."

Une nouvelle stratégie qui porte ses fruits

Suite à l'abandon du précédent dispositif SCORE, en février 2020, le Conseil d'Etat a prévu l'élaboration d'un nouveau projet de réforme du système d'évaluation et de rémunération de la fonction publique qu'il a baptisé G'Evolue. Début 2021, l'Exécutif a validé les objectifs de cette réforme, ainsi qu'une feuille de route. Celle-ci prévoyait une première phase de négociations avec les partenaires sociaux, afin de trancher les points sensibles en amont du projet. Cette phase a permis de définir ensemble les objectifs et les paramètres principaux de la réforme.

Elle a abouti à l'élaboration du protocole d'accord signé ce jour.

Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat chargée du département des finances et des ressources humaines (DF), se réjouit que chaque partenaire ait pu dépasser les clivages politiques et se fédérer autour d'un même objectif. "A présent, nous pouvons entamer sereinement les travaux d'une réforme très attendue visant notamment à adapter les critères d'évaluation des métiers au sein de l'Etat aux nouvelles compétences du monde du travail d'aujourd'hui."

Un système qui a atteint ses limites

Le système d'évaluation des fonctions et de rémunération en vigueur à l'Etat de Genève date en effet de 1974. Les métiers et l'environnement de travail ont sensiblement évolué depuis. Les critères utilisés pour évaluer les fonctions et leur pondération ne sont plus en phase avec les réalités actuelles. Par exemple, la force physique l'emporte encore sur les compétences sociales et humaines liées au "care", lesquelles se sont particulièrement illustrées durant la pandémie.

Le projet G'Evolue met notamment l'accent sur la transparence, l'équité entre les fonctions, l'égalité entre femmes et hommes et la prise en compte des nouvelles compétences et des nouveaux métiers. Il s'affirme comme un instrument de la stratégie "Travailler autrement", qui vise à moderniser la culture et les pratiques en matière de ressources humaines au sein de l'Etat.

Prochaine étape

La signature de ce protocole d'accord constitue le coup d'envoi concret du projet G'Evolue. Dès lors, une commission d'évaluation technique et paritaire sera constituée afin de sélectionner et de déployer une méthode d'évaluation des fonctions puis, à terme, d'en assurer le suivi.

Pour toute information complémentaire:

- *Mme Nathalie Fontanet, conseillère d'Etat, en contactant Mme Tatiana Oddo Clerc, T. 022 327 98 21, ou M. Dejan Nikolic, T. 022 327 98 07, secrétaires généraux adjoints chargés de communication, DF.*

Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné:

- *M. Olivier Baud, président, olivierbaud@cartel-ge.ch, T. 076 371 39 70 ou Mme Françoise Weber, membre du bureau, T. 079 792 86 48.*

Union des cadres de l'administration cantonale (UCA):

- *M. Jacques Folly, président UCA, j.folly@bluewin.ch, T. 078 733 10 12.*

Groupement des cadres de l'administration (GCA):

- *M. Didier Crettol, président GCA, lotterccd@yahoo.fr, T. 079 668 81 08.*